

LE RÔLE ET LES MISSIONS D'UN CHARGÉ DE CADRE DE VIE CHEZ LMH

Le rôle d'un chargé de cadre de vie dans le domaine du logement social est essentiel pour assurer la qualité de vie des locataires et le bon fonctionnement des espaces.

Un chargé de cadre de vie joue donc un rôle crucial dans la création d'un environnement de vie agréable et sécurisé pour les locataires du logement social.



Voici les 10 missions fondamentales qui constituent la base des responsabilités d'un chargé de cadre de vie LMH :

1. RELATION AVEC LES LOCATAIRES

- Être **le point de contact** pour les préoccupations des locataires en ce qui concerne le cadre de vie.
- Organiser des **réunions régulières** pour recueillir les commentaires et résoudre les problèmes potentiels.
- Participer aux **permanences d'accueil** de proximité.





2. VEILLE ET MAINTENANCE

DES ESPACES COMMUNS

- Veiller à la **propreté des espaces communs** tels que les halls d'entrée, les couloirs, les abords, etc.
- Relayer à l'agence les besoins de travaux de maintenance indispensables afin de **garantir la sécurité et le bien-être** des locataires.

3. CONTRIBUER À LA BONNE

RÉSOLUTION DES DEMANDES

DE TRAVAUX

- **Recevoir et relayer** à l'agence les demandes de travaux émanant des locataires.
- **Servir d'intermédiaire** avec les équipes de maintenance pour s'assurer que les problèmes sont résolus efficacement.





4. SÉCURITÉ ET RESPECT DES RÈGLES

- **Veiller et agir** pour que les locataires respectent les règles établies pour garantir un environnement sûr et harmonieux.
- **Alerter pour renforcer** la sécurité dans le quartier.

5. GESTION DES URGENCES

- **Être prêt à intervenir en cas d'urgence**, que ce soit pour des problèmes de sécurité (ex : coupure de vanne), des pannes d'équipement (ex : ascenseurs), ou d'autres situations critiques.
- **Identifier les situations** de fragilité impactées par les dysfonctionnements et les reporter à l'agence.
- **Mettre en sécurité** (intervention de 1^{er} niveau).





6. ANIMATION DE LA VIE

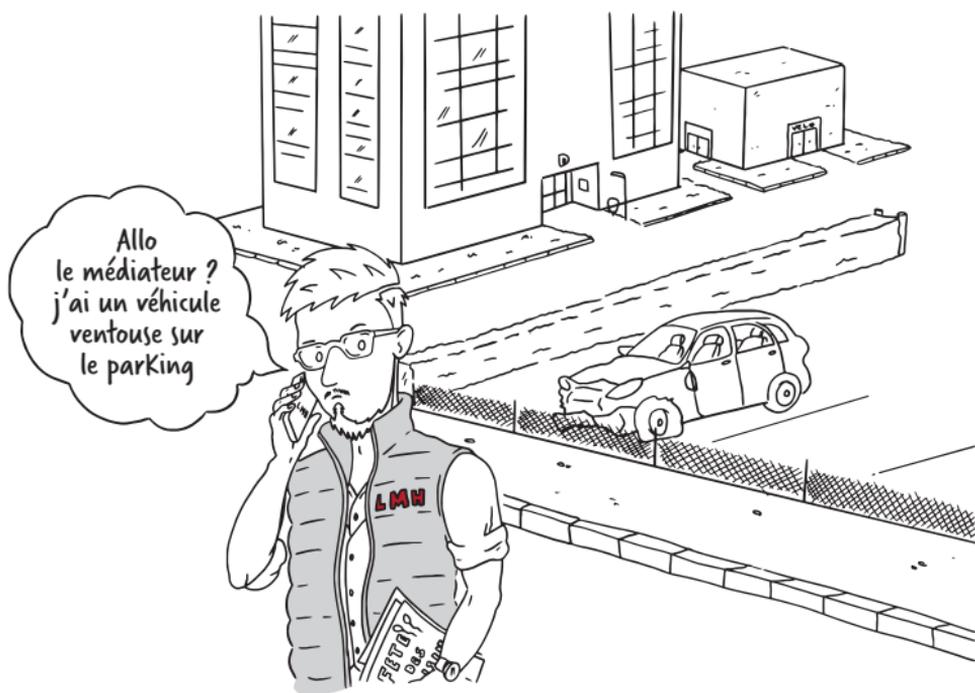
DES RÉSIDENCES

- Sous l'impulsion des besoins identifiés par l'agence, **organiser des événements** et des activités pour favoriser la cohésion des quartiers.
- **Encourager la participation** des locataires à des initiatives sociales et culturelles.
- **Travailler en collaboration avec les partenaires externes** tels que les services sociaux, les associations locales, etc.

7. CONTRIBUER À LA SATISFACTION DES LOCATAIRES

- Mettre en place des **indicateurs de performance** pour évaluer les 4 champs d'actions de la qualité de vie d'un site : technique, propreté, tranquillité résidentielle, animation sociale.
- **Analyser et évaluer** les retours d'expérience et mettre en œuvre des améliorations si nécessaire.





8. TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE

- **Assurer la remontée des informations**
- **Être en veille** sur les situations anormales
- **Contribuer au bien-vivre ensemble**
- **Participer aux cellules cadre de vie** de la ville, au CLSPD si besoin identifié par l'agence

9. APPROPRIATION DES ESPACES VERTS

COMMUNS

- Veiller à **l'utilisation des espaces verts** et être force de proposition pour la mise en place d'aménagements paysagers appropriés.
- **Promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.**





10. PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- **Solvabilité** : les bons gestes pour réaliser des économies d'énergie, orienter vers les associations, banque alimentaire, etc.
- **Isolement** : aller vers le locataire
- **Santé** : détecter et orienter vers les partenaires



Retrouvez le point d'accueil
LMH PROX le plus proche
de chez vous dans l'onglet «contact»
de votre espace LMH & MOI sur

www.lmh.fr

Notre service clients est à votre écoute au

09 70 249 249

de 8 h à 18 h du lundi au jeudi,
17 h le vendredi

et par mail : **clients@lmh.fr**



*Les illustrations ont été réalisées par Didier Oorlynck,
chargé de cadre de vie à Lille Filature.*